

Isabelle Joschke confinée mais active jusqu'au départ



Les skippers du Vendée Globe n'échappent pas non plus au confinement. Pour contrer la menace sanitaire et s'assurer que les navigateurs puissent s'élancer en bonne santé le dimanche 8 novembre, les organisateurs du tour du monde en solitaire ont mis en place un cordon sanitaire assez strict. Comme l'ensemble de la flotte et des Français, Isabelle Joschke devra observer une période d'isolement de 7 jours jusqu'au matin de la course. Une mise en retrait qui n'est pas synonyme d'inactivité et qui présente aux yeux de la skipper de l'IMOCA MACSF certains avantages

Le Covid, une épée de Damoclès pour les skippers

C'est déjà une certitude, ce Vendée Globe ne ressemblera à aucun autre. Pandémie oblige, l'ensemble des concurrents doit se soumettre à des règles contraignantes afin de limiter au maximum les interactions sociales et donc les risques de contamination. Le protocole mis en place par la direction de course du Vendée Globe et le docteur Jean-Yves Chauve prévoit de placer les 33 concurrents, leur entourage et les skippers remplaçants, sous cloche à compter du samedi 31 octobre à l'issue d'un premier test nasal PCR et d'un test sérologique. Les participants seront alors mis à l'isolement dans un endroit de leur choix et subiront un nouveau test PCR 48h avant le départ de l'épreuve.

Se mettre dans une bulle pour ne prendre aucun risque

Avant que le village du Vendée Globe ne ferme ses portes ce jeudi 29 octobre, les navigateurs ont été très entourés sur les pontons des Sables d'Olonne. Des précautions ont donc été indispensables pour ne pas briser des rêves après avoir déployé tant d'efforts et de moyens pour être sur la ligne de départ...

« Durant les deux semaines qui viennent de s'écouler, nous avons reçu énormément de sollicitations de toutes parts ici au village, des médias, des sponsors, du public, de la famille. Toutes ces demandes nous prennent beaucoup de temps. J'ai essayé de limiter au maximum les contacts et les visites. Et quand ce n'était pas possible, les rendez-vous se sont faits en extérieur autant que possible. Je ne me sens pas confinée au sens où l'on m'interdit de sortir. Je vis cette situation plutôt comme une période où je dois me préserver pour être sûre d'être négative au test. Ce n'est pas une sanction, l'organisateur essaie de mettre en place un cadre pour nous protéger ».

Le Covid s'invite dans la préparation jusqu'au bout

Le confinement ne sera pas synonyme d'ennui ou d'inaction pour Isabelle Joschke. Bien au contraire, cette mise en retrait va lui donner la possibilité d'apporter la dernière touche à ses préparatifs.

« Aujourd'hui, je passe la majeure partie de mon temps à l'appartement ou sur le bateau pour ranger des affaires. Comment occuper mes journées ? Pour moi ce n'est pas du tout une question. Des tâches à faire, j'en ai plein : bosser sur la météo, le parcours. Je vais faire de la préparation mentale, de la méditation et du sport. Confiné ne veut pas dire reclus. Les journées vont passer très vite. J'ai aussi des rendez-vous médias par visioconférence. Les journées seront bien remplies mais juste ce qu'il faut ».

Le confinement comporte aussi ses avantages pour Isabelle Joschke

A première vue, cette mise sous cloche obligatoire ressemble à une épreuve psychologique de plus pour les participants qui devront apprendre à gérer l'imprévu une fois en mer. La skipper de l'IMOCA MACSF y voit une opportunité de « se mettre dans la course ».

« L'isolement va nous aider en nous donnant du temps pour nous poser. Avant une course, j'ai besoin d'accumuler de l'énergie et du temps pour moi. Alors oui, côté familial, ce n'est pas forcément simple, mais cette semaine nous permet de nous recentrer sur nous et d'être très concentré. J'ai vécu cela avant la course de préparation, la Vendée-Arctique-Les Sables d'Olonne en juillet dernier et cette parenthèse m'a vraiment réussie. Je suis partie zen, reposée. J'avais l'impression que tout était bien prêt »

Contact presse [Voile MACSF](#)

Julie Cornille 06 62 88 81 18- jcornille@oconnection.fr

A propos du groupe MACSF



Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus de 80 ans, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 500 collaborateurs et réalise un chiffre



d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus



d'un million de sociétaires et clients.